

N/REF : 11/08/2025 16H42 C:003808 I:14481
V/REF : AC/C25822
V/Email reçu le Lundi 11/08/2025 a 16H42

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ZNIT
IMMEUBLE : ZENITH - ZNIT
6/8/10, RUE DE LA VOIE LACTEE
56890 ST AVE

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-001

LOCALISATION : RUE 8 LACTEE - M. LE ROUX 06 31 75 52 67
LOGEMENT N° 124111, PORTE N°C201, 2° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : PROBLEME DE PRESSION D'EAU - REMPLACEMENT DU RÉDUCTEUR SI NÉCESSAIRE

Donneur d'ordre : Mme A LE HELLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 18/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
FOURNITURE ET POSE RÉDUCTEUR DE PRESSION
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 19/08/25 a 14H27 Mme A LE HELLO

1208: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL185-Rempl.	Réducteur de pression	1	90,00
				90,00
		TOTAL H.T.		90,00
		T.V.A. a 10,00%		9,00
		TOTAL T.T.C.		En EURO 99,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.